vinetur

L’Allemagne propose une taxe sur les boissons sucrées pour lever 1,2 milliard d’euros par an

Le projet prévoirait de taxer jusqu’à EUR 0,38 par litre les boissons riches en sucre, tout en exemptant la bière sans alcool, les spritzers et les sodas light.

vendredi 2 octobre 2026



Le ministère fédéral des Finances allemand a diffusé un projet de loi prévoyant l'instauration d'une nouvelle taxe sur les boissons sucrées à compter du 1er juillet 2027, avec un système à trois niveaux qui renchérirait de nombreux fabricants de boissons tout en exemptant la bière sans alcool, le vin sans alcool, le vin pétillant sans alcool et certaines boissons à base de jus.

Selon le projet, la taxe s'appliquerait aux boissons contenant au moins cinq grammes de sucre pour 100 millilitres. Les boissons contenant de cinq à sept grammes seraient soumises à un prélèvement de EUR 0,26 par litre. Le taux passerait à EUR 0,32 par litre pour les boissons contenant de sept à dix grammes de sucre pour 100 millilitres, et à EUR 0,38 par litre pour les boissons de plus de dix grammes. Les concentrés et les sirops seraient taxés en fonction du volume du produit final prêt à boire.

Le projet exempterait un certain nombre de catégories. La bière sans alcool ne serait pas taxée, pas plus que le vin sans alcool et le vin pétillant sans alcool. Les jus purs de fruits et de légumes sans sucre ajouté seraient également exemptés, tout comme les spritzers composés uniquement de jus pur et d'eau gazeuse. Les alternatives végétales au lait et les boissons mixtes à base de lait resteraient en dehors du prélèvement. Les boissons sans sucre, y compris les sodas light, échapperaient également à la taxe car elles sont en dessous du seuil minimal.

Dans le même temps, le projet viserait aussi certains produits qui concernent directement les brasseurs et autres fabricants de boissons. Les boissons maltées traditionnelles et les Fassbrausen, une catégorie de boisson rafraîchissante sucrée issue du brassage, devraient être traitées comme des boissons sans alcool ordinaires dans le cadre du plan. Cela pourrait créer un nouveau problème réglementaire et tarifaire pour les brasseries qui commercialisent ces produits, et pousser certaines entreprises à revoir leurs gammes, leurs recettes ou leur positionnement avant l'entrée en vigueur de la taxe.

Le gouvernement fédéral estime que la mesure rapporterait environ EUR 1,2 milliard par an, selon le projet. Ce montant est plus du double d'une estimation antérieure de EUR 550 millions. La taxe s'inscrit dans un effort budgétaire plus large du gouvernement, qui avait déjà laissé entendre qu'il comptait recourir à des

prélèvements sur le sucre et les spiritueux pour contribuer à combler les déficits budgétaires.

Le projet a déjà suscité des critiques au sein du gouvernement et au-delà. Selon le rapport sur le texte diffusé, le ministère des Finances n'a donné aux autres ministères que 24 heures pour formuler leurs observations, un délai jugé trop court par certains responsables pour une mesure aux implications économiques et de santé publique aussi larges. Certains ministères auraient demandé que la proposition soit rouverte à la négociation.

L'opposition politique prend également forme. Le ministre-président de Hesse, Boris Rhein, et le ministre-président de Thuringe, Mario Voigt, ont fait part de leur désaccord avec le projet, tout comme Christina Stumpp, porte-parole pour la politique agricole. Leurs objections alimentent un débat croissant sur la question de savoir si cette taxe relève d'abord de la santé publique ou du rendement fiscal.

Le secteur allemand des boissons a réagi vivement contre la proposition. Le Deutscher Brauer-Bund, l'association nationale des brasseurs, et Privaten Brauereien Deutschland, qui représente les brasseries privées, se sont tous deux opposés au projet. Le groupe des brasseurs a déclaré que nombre des quelque 1 400 brasseries allemandes dépendaient de plus en plus des boissons sans alcool comme source secondaire importante de revenus, à mesure que les ventes de bière reculaient. Pour cette raison, même si la bière sans alcool est exclue, une taxe sur les sodas sucrés, les boissons maltées et les Fassbrausen pourrait toucher une partie de l'activité que certaines brasseries ont utilisée pour compenser la faiblesse de leur marché principal.

Privaten Brauereien Deutschland a indiqué que la proposition engendrerait des coûts bureaucratiques disproportionnés, surtout pour les petites brasseries. Cette crainte devrait trouver un écho au-delà des producteurs de bière, car les petites et moyennes entreprises de boissons disposent souvent de ressources plus limitées pour gérer la classification des produits, la vérification de la teneur en sucre et les nouvelles obligations de déclaration fiscale.

L’industrie des jus de fruits a également exprimé son opposition. Le Verband der deutschen Fruchtsaft-Industrie a critiqué la mesure, et son président, Heinrich Prinz Reuss, a qualifié la taxe de charge imposée aux consommateurs déguisée en politique de santé. Il a estimé que l’argument de santé publique sert principalement à justifier des recettes supplémentaires pour l’État. La Bundesvereinigung der Deutschen Ernährungsindustrie, organisation faîtière du secteur alimentaire, a appelé à une évaluation économique et scientifique réaliste des effets avant que les législateurs n’avancent.

Le cabinet doit examiner le projet à la mi-octobre. Il passerait ensuite devant le Bundestag pour un premier débat, une décision finale étant attendue de mi-novembre à fin novembre dans le cadre d’une loi d’accompagnement budgétaire plus large, si la mesure reste dans le paquet législatif.